

## L'édito du maire

Verra-t-on enfin nos efforts récompensés et les habitants du village se réjouir d'aménagements qui nous rendront la vie plus agréable et la fierté de vivre dans un joli village vivant de Chartreuse ?

Après quatre ans de travail intense, nous allons pouvoir entrer dans le vif du sujet : l'aménagement du centre village par l'entrée sud et l'aménagement de la place centrale. Ce projet est rendu possible grâce à la mobilisation financière à nos cotés du Conseil Général de l'Isère, du Parc de Chartreuse et de la Communauté de communes du Balcon Sud.

Dans quelques semaines une équipe de maîtrise d'œuvre sera retenue. Commencera alors l'étape de concertation avec vous pour définir en détail les aménagements, fixer des priorités, convenir des fonctions que nous voulons attribuer à chaque usage : stationnement, place du piéton, accessibilité aux équipements publics (école, mairie, etc.) et commerciaux, sécurisation de la départementale.

Forts de notre expérience récente et

difficile en matière de concertation, nous veillerons particulièrement à ce que l'équipe retenue soit très motivée pour travailler avec les habitants.

Et dès à présent nous avons proposé au Collectif pour une Réflexion sur l'Evolution de l'Architecture en Chartreuse (le CREAC) de participer à la sélection de l'équipe d'architectes qui sera maître d'œuvre de l'aménagement du village, dans un souci de mobilisation et de concertation des forces vives de notre communauté. Le jury se tiendra le 20 juin, toute la journée, en Mairie du Sappey.

Dans notre projet de revitalisation du cœur de village le logement occupe une place primordiale. C'est ainsi que nous suivons de près la réalisation prochaine des douze logements d'ACTIS et l'ouverture du chantier par la SCI APPIA de la rénovation de l'hôtellerie, qui offrira à la location une douzaine d'appartements et l'ouverture prochaine d'une boulangerie.

Ces projets progressent dans un

contexte lourd en contentieux : le projet ACTIS est attaqué par quatre recours déposés par des riverains, une pétition circule contre l'architecture du projet. Quels que soient les griefs que l'on peut porter sur ce point, faut-il en arriver à empêcher purement et simplement la construction de logements sociaux que tout le monde attend sur notre commune (comme l'a justement rappelé le texte de la pétition) ?

En attendant, mon équipe municipale et moi même, soucieux d'assumer nos responsabilités et nos engagements auprès de tous ceux qui nous ont fait confiance, continuons de travailler avec la même énergie à l'intérêt général. Pragmatiques, chaque jour nous apprenons et chaque jour suivant nous retenons la leçon du jour précédent.

Merci à tous ceux qui nous aident à progresser.

Roger Caracache



## ASSAINISSEMENT

Suite de la deuxième tranche

### CALENDRIER DES TRAVAUX

? MOLLARD GIROUD (1) : DU 15 MAI AU 30 JUIN

? LA CHARMETTE : DU 25 MAI AU 25 JUIN

? BORDELIÈRES : DU 5 JUIN AU 30 JUIN

? LA FAURIE : DU 25 JUIN AU 30 JUILLET

? MOLLARD GIROUD (2) : DU 11 AU 30 JUILLET

Les travaux d'assainissement ont repris avec les beaux jours. Nous espérons cette fois-ci que le démarrage dans les temps évitera les désagréments qu'ont connus les riverains de Giroudon (chemin neuf du Churut) l'année dernière, la fin des travaux s'étant faite sous la neige...



### Sommaire :

- ? L'édito du Maire, p. 1
- ? L'assainissement, p. 1 et 2
- ? Inscriptions scolaires et halte garderie, p. 2
- ? Où en sont les projets du village, p.3
- ? Les travaux d'été, p.4
- ? Redevance OM : aide du CCAS, p. 4
- ? Infos en vrac, p.4
- ? Le budget de la commune, p. 5 et 6

Suite de la page 1

Heureusement, les habitants ont été compréhensifs face aux aléas et aux retards. Qu'ils en soient ici remerciés.

Nous poursuivons la deuxième tranche, votée en 2003 pour un montant total de 593 206 € TTC, financés pour le tiers par le Conseil Général (30 %) et sur une faible partie par l'Agence de l'Eau (30 % sur la Charrette qui sert de collecteur au hameau des Combes, non encore raccordé). Ce qui laisse au budget de l'eau de la commune une charge financière relativement lourde, proportionnellement plus élevée que lors de la création du collecteur Le Sappey-Corenc. Dans ce contexte de réduction des aides publiques, nous resterons vigilants pour ce qui concerne les tranches futures. Nous avons demandé à notre maître d'œuvre, Alpétudes, de nous proposer la programmation générale du «reste à réaliser» en termes d'assainissement collectif sur la commune, ce qui permettra de prévoir et de planifier l'effort financier pour terminer ces grands travaux.

Sur le plan pratique, nous rappelons que les propriétaires d'habitations raccordables au réseau d'assainissement ont deux ans pour se brancher sur la boîte de raccordement posée en limite de leur propriété et pour shunter leur fosse septique.

Un courrier est adressé à chaque propriétaire concerné, mais n'hésitez pas à venir vous renseigner en Mairie pour tout complément d'information.

Michelle Daran

## Inscriptions groupe scolaire Sappey/Sarcenas année 2005 /2006

Les inscriptions à l'école maternelle et à l'école élémentaire auront lieu lundi 20 juin 2005 de 17h00 à 19h00 à l'école maternelle.

Doivent s'inscrire :

- les enfants nés en 2002 entrant en petite section de maternelle
- les enfants passant de l'école maternelle à l'école élémentaire
- tous les enfants nouvellement arrivés sur le Sappey, quel que soit leur niveau.

Se munir des : photocopie du livret de famille, photocopie du carnet de vaccinations, et certificat de radiation de l'ancienne école le cas échéant.

Pour tous renseignements : appeler le secrétariat de Mairie tous les matins de 9h00 à 12h00 (0476888051).

## Inscriptions halte-garderie La Sappeyrlipopette

Pour l'année scolaire 2005-2006, la halte-garderie modifie ses jours d'ouverture. Elle ouvrira désormais ses portes *quatre journées par semaine* :  
le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h00 à 17h30.

La structure reste ouverte pendant toute la durée des vacances de Toussaint, de Noël et d'hiver, et une semaine pendant les vacances de printemps. Elle est fermée en août.

13 enfants de 3 à 6 ans sont accueillis le matin, dont 6 peuvent rester en journée complète, et d'autres peuvent venir en après-midi, avant ou après la sieste.

La structure propose également d'accueillir des enfants en situation de handicap, dans le cadre d'une intégration en milieu ordinaire, favorable à tous pour les échanges, le respect des différences et l'éveil à la vie en société. Un projet d'établissement précise les démarches pédagogiques mises en avant notamment le respect du rythme des enfants.

Tous les parents-adhérents sont appelés à participer à la gestion associative, dans le bureau ou au conseil d'administration, ou bien encore participer à l'animation, la musique, le bricolage...

Pour s'inscrire, téléphoner au 04 76 88 88 07 vers 14h de préférence les mardis, jeudis ou vendredis.

---

## L'avenir de la station de ski alpin

Depuis un an, les élus se sont penchés sur la question de l'avenir du ski alpin au Sappey, à partir du travail d'analyse réalisé par trois conseillers municipaux sur le bilan des six dernières années, assorti de propositions pour l'avenir. Si l'on excepte cet hiver exceptionnel en termes de fréquentation (54 jours d'ouverture et 112 000 € de chiffre d'affaire), il apparaît un déficit chronique de la station qui se situe aux alentours de 35 à 40 000 € par an. Comme nous l'avons déjà souvent dit et écrit, la station du Sappey constitue un atout pour le village (en termes d'image, d'identité, de loisirs pour les habitants...), mais elle a un coût élevé pour la commune. Si nous ne parvenons pas à trouver un partenariat dynamique chez nos voisins de l'agglomération grenobloise pour nous aider à supporter cette infrastructure, l'avenir de la station sera en débat.

Nous vous proposons de venir débattre avec les élus de **l'avenir de la neige** au Sappey

le LUNDI 27 JUIN, à 20 h 30 en Salle des fêtes.

## Où en sont les projets du village ?

**Beaucoup d'agitation et de travail autour des projets du village... C'est sans doute le signe d'une forte vitalité. Qui a dit que nous étions un village dortoir ? Pas endormi, en tous cas. Nous proposons un point rapide sur les différents projets.**

### Le logement social

Suite à la contestation par une partie des habitants du projet architectural de logement social, la commune avait demandé au maître d'ouvrage ACTIS, office public d'HLM, de faire une proposition alternative avec l'engagement de soumettre les deux projets à consultation auprès des habitants. Plusieurs réunions ont eu lieu entre le conseil municipal, ACTIS, le collectif CREAC et les riverains avant la livraison d'un deuxième projet. Il s'agissait plus précisément d'une esquisse destinée à proposer une réponse aux principales critiques contre le projet A (linéarité du bâtiment, pilotis). Les deux projets, à l'état d'esquisse, ont été présentés en réunion publique puis dans un document adressé à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales en vue d'une consultation de la population.

Lors de cette consultation, relativement bien suivie (68% de votants), 52% des suffrages exprimés étaient blancs ou nuls, 48% étaient en faveur du projet A ou B, le projet A devançant le B d'une courte majorité. Le conseil municipal a pris acte de cette situation et a signifié à l'opé-



*La friche actuelle sur le terrain acheté par ACTIS. N'oublions pas que cette opération a pour objectif de construire des logements sociaux et de faire disparaître une friche artisanale au cœur du village.*

à nouveau pour le projet A, arrivé en tête dans les suffrages exprimés et déjà titulaire d'un permis de construire. L'opérateur ACTIS en a été informé et nous a signifié que le projet reprenait désormais son cours. Depuis, une nouvelle pétition portée par le collectif CREAC a circulé dans le village, toujours contre l'architecture du projet jugée trop contemporaine, et a été remise à la Mairie. On peut s'interroger sur la finalité de cette pétition dont les signataires affirment être favorables à la création de logements sociaux et s'opposer uniquement à l'architecture du projet. Or, si les recours aboutissent, il n'y aura pas de logement sociaux. Contradiction ou manque d'information des signataires ? Faut-il aussi longtemps s'arc-bouter sur des questions d'architecture au risque de faire échouer un projet aussi important pour le village ?

#### Les recours déposés contre le projet

Quatre recours ont été déposés au tribunal administratif par des riverains : contre le permis de construire et la révision partielle du POS, contre la sécurisation du ruisseau de la Loue et la révision partielle du PPR.

Ces recours, s'ils aboutissent, auront pour effet de rendre ce terrain inconstructible et de geler pour longtemps tout projet de logement social au Sappey.

rateur ACTIS qu'il se prononçait



### Le ruisseau de la Loue

La maîtrise d'œuvre des travaux de sécurisation de la Loue a été choisie par la Communauté de Communes : il s'agit de la DDE pour la partie hydraulique et du Cabinet Epure pour les aménagements et les abords (paysagés). L'appel d'offre a été lancé pour le choix des entreprises et les travaux pourraient ainsi débuter cet été, étant entendu que ces travaux sont contraints par la loi sur l'eau à être réalisés dans la période qui court du 1er juin au 30 septembre.

### Centre village

L'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre a été lancé au mois de mai et l'équipe sera définitivement choisie le 20 juin, après audition des six équipes présélectionnées. Chaque équipe est constituée d'un architecte urbaniste, d'un paysagiste et d'un bureau VRD. Dans le cahier des charges qui leur a été remis, la capacité à travailler avec les habitants et à organiser la consultation au fur et à mesure de l'avancement des travaux a été présentée comme une exigence par le maître d'ouvrage (la commune).

Pour initier ces bonnes pratiques, nous avons invité les membres du collectif CREAC à assister à nos côtés à l'audition des équipes et à la sélection de la lauréate.

Nous espérons ainsi pouvoir sélectionner des professionnels qui, au-delà des compétences propres à leur métier, soient aussi capables d'écouter élus et habitants dans leurs demandes et de travailler avec eux. Une réunion publique de présentation de l'équipe choisie sera organisée en septembre. Nous comptons sur votre présence.

## TRAVAUX D'ETE



### Escalier de la halte-garderie

Durant cet été est prévue une opération de démolition-reconstruction de l'escalier d'accès à la halte-garderie La Sappeyrilpopette. Ceci est la dernière étape des travaux de sécurisation et de mise en conformité du bâtiment abritant la maternelle et la garderie, travaux débutés voici deux ans. Elle permettra de répondre à différentes exigences en matière de sécurité telles que la largeur de l'escalier, le nombre et la hauteur des marches... Durée prévue des travaux : un mois (juillet).

## REDEVANCE OM

### Le CCAS aide les personnes seules

L'harmonisation des tarifs des redevances ordures ménagères sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Balcon Sud de Chartreuse a conduit, en 2004, à une hausse importante de certains tarifs, notamment pour les personnes seules de la commune.

Le Centre Communal d'Action Sociale du Sappey en Chartreuse réuni le 7 mars dernier a décidé d'attribuer une aide au règlement de cette redevance aux redevables de la commune répondant à l'ensemble des critères suivants :

- personnes âgées d'au moins 65 ans et sans revenu d'activité ;
- personnes vivant seules ;
- personnes résidant dans la commune à titre principal ;
- personnes non imposables sur les revenus.

L'aide du CCAS sera de 50% du montant TTC de la redevance. Elle sera versée directement aux personnes concernées qui en auront fait la demande en mairie, après règlement du montant de leur redevance à la Communauté de Communes.

### ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS

**PENSEZ À VOUS REPORTER À L'AGENDA DE L'ÉTÉ DU SI SAPPEY - BALCON SUD POUR TOUS LES RENDEZ**

## Skate-Park

La commune du Sappey travaille depuis la fin de l'année passée à un projet de création de skate-park, en concertation avec un groupe de jeunes « skateurs » du village et Fanny Japhet, animatrice jeunes de la Communauté de Communes.

Après examen des lieux possibles d'implantation dans la zone de sports et de loisirs située près de la salle des fêtes, une commande de cinq modules a été passée auprès d'un constructeur/fournisseur agréé : une « Fun Box », un « Slide », deux lanceurs et un « curb » seront installés d'ici à la mi-juillet.

L'accès à cette zone sera libre pour les enfants à partir de 8 ans.

Les jeunes skateurs, très motivés, et l'animatrice ont déjà organisé un après-midi « Défi-sports » en mai, et une soirée jeux le 4 juin prochain afin de promouvoir cet équipement et recueillir des fonds pour sa gestion.

### La salle des fêtes

La restructuration des sanitaires in-

térieurs de la salle des fêtes a débuté il y a quelques semaines. Cette opération, confiée aux services techniques de la commune, permettra d'améliorer le confort d'utilisation de cet équipement au centre de la vie scolaire et associative du village. Ces sanitaires devraient également être accessibles par l'extérieur du bâtiment aux promeneurs et autres visiteurs de l'aire de pique-nique et de loisirs les week-end de grosse affluence... en attendant 2006 et une opération d'embellissement et de reconfiguration des extérieurs de la salle des fêtes incluant notamment la rénovation des sanitaires adossés à sa façade sud.

### Résultats du referendum sur la Constitution européenne au Sappey

INSCRITS : 691	OUI : 354
VOTANTS : 560	NON : 196
EXPRIMÉS : 550	

## EN VRAC

### Environnement et pollution

Le Maire a obtenu que le Préfet de l'Isère prenne un arrêté portant sur la mise en demeure de procéder à l'enlèvement de matières dangereuses (dépôt de ferrailles) sur la commune - propriété Garon. Le propriétaire du site a jusqu'au 2 juin pour se conformer aux exigences de l'arrêté. Passé ce délai, l'enlèvement d'office pourra être prononcé.

### ADSL

Que les patients internautes de notre commune soient récompensés : l'ADSL arrive au Sappey courant juin. Le calendrier précis des opérations sera bientôt sur le site de la Mairie. Prochaine étape : le très haut débit promis fin 2005.

### Camping

Le camping a rouvert ses portes depuis le 15 mai, jusqu'au 30 septembre. Merci de penser à la tranquillité des campeurs en évitant de circuler aux heures de repos (22 h-7 h 00 et 14 h 00-16 h 00).

### Tennis

Les nouvelles cartes d'abonnement annuel sont disponibles en Mairie pour la saison 2005/2006. Vous munir de deux photos.

Pour les anciens abonnés, pensez à rapporter vos badges pour pouvoir récupérer votre chèque de caution. Une seule photo suffit.

Attention : à partir du 15 juin, les anciens badges ne vous permettront plus de jouer et les chèques de caution 2004 non récupérés seront encaissés.